

FAQ

FAMILLE & ÉDUCATION

FAMILLE & éducation
LE MAGAZINE DE L'APEL



1 QUE RÉPONDRE À UN PARENT QUI SE DEMANDE POURQUOI IL REÇOIT FAMILLE & ÉDUCATION ?

« Famille & éducation, le magazine de l'Apel » est adressé par l'Apel à tous les parents qui ont inscrit un enfant dans un établissement de l'Enseignement catholique et réglé une cotisation à l'Apel de leur école.

Depuis qu'elle existe l'Apel accompagne les parents pour qu'ils puissent être acteurs de l'éducation de leurs enfants ; c'est sa raison d'être.

C'est pourquoi elle édite et leur adresse Famille & éducation depuis près de 100 ans. Grâce à ce magazine, les lecteurs sont informés de l'actualité éducative et scolaire, découvrent des témoignages d'autres parents et des conseils d'experts, ou encore des outils et fiches pratiques pour organiser la vie quotidienne en famille. Les sujets abordés couvrent tous les âges, de la maternelle au supérieur.

Enfin, Famille & éducation permet également de faire connaître le projet du mouvement des Apel et de rappeler à chaque parent les enjeux liés à la liberté de choix de l'école.

2 QUE RÉPONDRE AUX BÉNÉVOLES QUI AFFIRMENT QU'UNE MAJORITÉ DE PARENTS DE LEUR ÉTABLISSEMENT NE LIT PAS LE MAGAZINE ?

L'Apel fait réaliser régulièrement des enquêtes par des organismes extérieurs reconnus. Leurs résultats témoignent au contraire de l'intérêt des parents d'élèves pour les contenus du magazine. Ces sondages permettent ainsi de proposer des évolutions de contenus et de maquette tenant compte des attentes exprimées par les familles scolarisant au moins un enfant dans l'Enseignement catholique.

Sur les usages précis, les parents d'élèves déclarent qu'ils feuilletent d'abord le magazine, puis qu'ils le réouvrent quand ils en ont le temps ou selon leurs besoins. Bon nombre d'entre eux ajoutent qu'ils partagent Famille & éducation à leur entourage personnel voire professionnel. Certains parents qui ne voyaient pas, dans un premier temps l'intérêt du magazine, l'adoptent une fois qu'ils l'ont découvert.

L'Apel met à disposition de tous les élus du mouvement des outils de communication pour promouvoir le magazine.

3 QUE RÉPONDRE À UN PARENT QUI DÉCLARE NE PAS VOULOIR LE MAGAZINE ?

Le magazine fait partie intégrante de l'adhésion à l'Apel. Néanmoins, si vous ne souhaitez plus le recevoir, un courriel à xxxxxxxxx@apelnationale.fr permet d'arrêter l'acheminement.

Chaque numéro aborde des sujets scolaires et éducatifs de la maternelle à l'enseignement supérieur et s'adresse donc à tous les parents quel que soit l'âge et l'établissement de leur enfant.

Le libre choix d'un établissement catholique implique de participer à une communauté éducative. Le magazine donne à chaque parent les moyens d'exercer pleinement son rôle de premier éducateur et de s'intégrer plus facilement dans la communauté éducative de son établissement.

4

QUE RÉPONDRE À UN PARENT QUI VOUDRAIT NE PAS AVOIR À PAYER 4,80 € POUR FAMILLE & ÉDUCATION ?

Le magazine fait partie intégrante de l'adhésion à l'Apel de votre établissement. Votre Apel d'établissement appartient à un mouvement national composé d'Apel départementales et d'Apel académiques, et d'une représentation nationale. Ensemble, toutes les Apel représentent les parents d'élèves dans toutes les instances de l'Enseignement catholique et auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux.

Votre adhésion permet à votre Apel d'établissement de contribuer à la vie de votre école, mais également à la vie du mouvement, au soutien du caractère propre de l'Enseignement catholique, à la formation de ses bénévoles, à la production d'outils pour aider les parents au quotidien, et enfin à la diffusion de l'information scolaire et éducative via son magazine, son site internet et ses réseaux sociaux.

Pour les parents qui évoquent la somme de 4,80 €, il faut préciser que :

- ce montant n'a pas varié depuis 13 ans. L'Apel a veillé à trouver des alternatives pour contenir les coûts de sa Société d'édition.
- ces 4,80 € par adhérent financent le magazine mais également d'autres services qui permettent à l'association de défendre la liberté de choix à travers des outils de communication et d'information très divers.

5

QUE DIRE À UN PARENT QUI VEUT RECEVOIR FAMILLE & ÉDUCATION EN VERSION NUMÉRIQUE ?

Tenant compte des demandes régulières de parents, l'Apel propose dorénavant que ses adhérents puissent choisir la façon dont ils préfèrent lire leur magazine. Chaque parent adhérent a le choix entre une édition papier ou une édition numérique. Cette dernière formule permet le feuilletage du magazine sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Attention : c'est l'un ou l'autre, les deux éditions ne sont pas cumulables.

6

COMMENT BASCULER VERS L'ÉDITION NUMÉRIQUE DE FAMILLE & ÉDUCATION ?

Depuis le numéro de janvier-février 2026 et pour chaque numéro, les parents d'élèves trouvent écrit sur l'emballage du magazine qu'ils reçoivent dans leur boîte aux lettres, leur numéro d'adhérent. Ce dernier est nécessaire pour faire le changement en suivant les consignes sur le formulaire en ligne sur apel.fr. Ce choix vaut pour l'année civile en cours. Tout adhérent peut changer ou confirmer son choix lorsqu'il reçoit le premier numéro de Famille & éducation de l'année civile.

Quelle que soit l'édition choisie, une information quotidienne et de nombreuses ressources, complètent le magazine.

Reportages tournés dans les établissements, fiches pratiques pour la scolarité ou la vie de famille, regards d'experts et témoignages de jeunes ou de parents enrichissent sans cesse les contenus d'apel.fr pour à la fois soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants et les encourager à s'engager dans la scolarité de leurs enfants.

7

QUE RÉPONDRE À UN PARENT D'ÉLÈVE QUI DIT QUE TOUT CE PAPIER CE N'EST PAS ÉCOLOGIQUE ?

L'Apel a toujours géré son magazine avec une préoccupation environnementale. C'est pour cela qu'il est imprimé en France. Le routeur est situé sur le même site de production que l'imprimeur à Toul (54) : zéro émission de CO2 entre ces deux prestataires ! Le papier du magazine est d'origine européenne (Suède), issu de forêts certifiées PEFC. Grâce aux choix de nos prestataires, le bilan carbone du magazine est maintenu au plus bas.

8

POURQUOI Y A-T-IL DE LA PUBLICITÉ DANS LE MAGAZINE FAMILLE & ÉDUCATION ?

La publicité complète les ressources de la société d'édition propriété de l'Apel. Nous sommes particulièrement vigilant au choix des annonceurs.

9

POURQUOI JE NE REÇOIS PAS FAMILLE & ÉDUCATION, LE MAGAZINE DE L'APEL ?

Le magazine est adressé uniquement aux adhérents de l'Apel. Un nouvel adhérent reçoit son premier numéro au mois de janvier de l'année scolaire sous réserve de la transmission des informations par les Apel locales.

Dans le cas où un adhérent ne recevrait pas son magazine conseillez-lui d'adresser un courriel à l'adresse : xxxxxxxx@apelnationale.fr

10

QUE DIRE À DES PARENTS D'ÉLÈVES SÉPARÉS OU NON ADHÉRENTS QUI VOUDRAIENT RECEVOIR LE MAGAZINE FAMILLE & ÉDUCATION ?

Les parents séparés peuvent cotiser chacun à l'Apel de l'établissement de leur enfant, ils recevront un exemplaire chacun. Par ailleurs, il existe un abonnement à 10€ pour quiconque souhaite recevoir le magazine. La demande se fait par mail xxxxxxxx@apelnationale.fr

11

QUI PEUT BÉNÉFICIER DES ABONNEMENTS PARTENAIRES ?

Les « abonnements partenaires » permettent aux présidents d'Apel d'offrir Famille & éducation, le magazine de l'Apel à tous les acteurs de la communauté éducative, et ainsi valoriser l'Apel auprès des chefs d'établissement, enseignants, Ogec, Ugsel (membres des CODIEC).

Ces abonnements peuvent permettre aussi de faire connaître notre association aux acteurs locaux (parlementaires, élus locaux, responsables associatifs, partenaires...).

